

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 3 décembre 2019

Délibération n°73 - 2019 relative à la création de l'observatoire de l'insertion professionnelle de l'URCA

*Vu l'article 7 de la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,
Vu l'article L611-5 du code de l'éducation,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la création de l'observatoire de l'insertion professionnelle de l'URCA appelé « Service des Enquêtes de l'Insertion Professionnelle ».

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19
Majorité absolue	19	Membres représentés	9
Nombre de pouvoirs	9		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Note création observatoire insertion professionnelle

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : **12 DEC. 2019**

Document mis en ligne le :

12 DEC. 2019